

Réussir ses missions d'évaluateur dans le secteur social et médico- social

2329

Évaluer la qualité des
activités et des prestations
délivrées par les ESSMS

En prélude à la formation

Formation développée et proposée en partenariat avec :

- CCPAM à Martigues : [Collège Coopératif : Formation travail social – Formation travail social](#) (collcoop.fr)
- ENSEIS Management à Lyon : [ENSEIS | École Nationale des Solidarités, de l'Encadrement et de l'Intervention Sociale](#)
- ERASME à Toulouse : [Erasmus Institut de Formation aux métiers du social | Erasme](#)

La formation est délivrée par les consultants-formateurs du Cabinet RH & Organisation. Ils sont experts au niveau national de la démarche évaluative et de la gestion de la qualité au sein des ESSMS.

Les + de la formation

Si vous souhaitez suivre la double certification, les tarifs sont les suivants :

- 1re certification, formule complète (4 modules + stage) : 3600 euros
- 2nde certification, avec allègement de 2 modules : 1500 euros (soit 200 euros de réduction)

PROFIL STAGIAIRE

PRE-REQUIS :

- Être titulaire d'un niveau 6 du secteur social et médicosocial
- Ou être titulaire d'un niveau 5 du secteur social et médicosocial et bénéficiaire de 3 ans minimum d'expérience dans ce secteur.
- Ou être en charge des processus d'amélioration continue de la qualité dans le secteur social et médicosocial

APTITUDES :

En lien avec les prérequis.

L'évaluation de la qualité dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux doit être réalisée tous les 5 ans par des organismes indépendants. Ceux-ci mobilisent une équipe d'au moins 2 évaluateurs pour apprécier selon les méthodes et outils élaborés par la Haute Autorité de Santé (HAS) le niveau de qualité de l'ESSMS. Il s'agit d'un temps fort en enjeux pour les gestionnaires, les pouvoirs publics et bien évidemment les personnes vulnérables. « Evaluer la qualité des activités et des prestations délivrées par les ESSMS » nécessite une maîtrise du cadre réglementaire et des références professionnelles en vigueur en lien avec le nouveau référentiel de la HAS. Cette formation permet aux professionnels de se préparer à piloter une évaluation de façon très opérationnelle. C'est également une opportunité pour les dirigeants de renforcer leur maîtrise de l'environnement réglementaire et normatif du secteur social et médicosocial afin de se saisir de l'évaluation comme un levier pour défendre, valoriser et faire vivre les projets d'établissements et services, tout en garantissant les droits et libertés des personnes accueillies ainsi que la qualité des prestations.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

- Mettre en œuvre les principes méthodologiques de la HAS dans l'évaluation d'un établissement ou service
- Maîtriser le référentiel national et le manuel d'évaluation Identifier la réglementation et les « bonnes pratiques professionnelles » qui entrent dans le champ de l'évaluation sociale et médico-sociale
- Formaliser un projet évaluatif en concertation avec l'établissement ou le service
- Elaborer des préconisations en matière d'amélioration de la qualité en particulier des conditions d'accueil et d'accompagnement des publics
- Rédiger le rapport d'évaluation externe sur la plateforme dédiée

PROGRAMME

Les modules 1 et 2 sont communs avec la formation 2274 : "Animer la démarche d'amélioration continue de la qualité et de prévention des risques dans les ESSMS". Le programme et les objectifs détaillés pour chaque demande est transmis sur simple demande.

Allègements possibles si le candidat présente un certificat de formation "Réfèrent qualité certifié"

- M1 : Le cadre légal, réglementaire et méthodologique de l'évaluation sociale et médico-sociale
- M2 : Les exigences qualité de l'évaluation sociale et médico-sociale
- M3 : La conduite d'une évaluation et la mise en forme d'un rapport
- M4 : Stage pratique – 14 heures. Ce module est conçu et mis en œuvre pour permettre à chaque participant de conduire tout ou partie d'une évaluation de la qualité au sein d'un établissement ou d'un service. Le travail est mené en binôme au sein d'un établissement ou d'un service partenaire pour s'approcher au plus près des conditions de réalisation d'une évaluation.
- M5 : Le rapport d'évaluation en pratique

Le rapport d'évaluation reprend l'ensemble des éléments d'évaluation du référentiel cotés. Il met en valeur les axes forts, ainsi que les axes de progrès identifiés. Il fait également un focus sur la cotation des critères impératifs.

Le dernier module est consacré à la présentation par les participants de l'évaluation conduite durant l'intersession et aux ajustements ou mesures correctives liés à l'expérimentation d'un cadre méthodologique.

CONTACTS

- A Lyon - ENSEIS : besse.sylvie@enseis.fr
- A Martigues - COLLEGE COOPERATIF :
collinparis@collcoop.org
- A Toulouse - ERASME :
formationcontinue@erasme.fr

Pour réaliser cette formation dans votre établissement :
Lydie AUGUSTIN

Assistante de formation Andesi sur sites
l.augustin@andesi.asso.fr



S'INSCRIRE

Comment
financer votre
formation

Demander un
devis

COÛT

3600 €
dont 200 € - frais de jury pour le
Certificat de compétences

DURÉE

5 modules de 2 jours
Durée totale 10 jours, soit 70 heures

DATE(S)

A compter du 8 novembre 2023

INTERVENANT.E.S

Jérôme Delassus
ou
Astrid Barate



01 46 71 71 71
info@andesi.com

DATES :

Session à compter du 8 novembre 2023 avec nos partenaires

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentiel Distanciel Hybride

La formation se déroule alternativement en présentiel et en distanciel.

Pour les journées de formation à distance, matériel préconisé pour votre confort : casque micro USB, webcam. Connexion internet indispensable.

Apports théoriques et méthodologiques, partage d'outils pratiques. Travail en groupe.

Un partage d'expérience entre les participants est organisé afin de leur permettre d'identifier des repères de pratique en matière de préparation et de réalisation d'une mission d'évaluation.

Supports pédagogiques : Remise aux participants d'un répertoire des exigences légales ou réglementaires et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles communes aux ESSMS permettant l'appropriation du référentiel national HAS.

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Un questionnaire préalable à la formation sera adressé à chaque stagiaire. Il vise à identifier ses attentes de formation et ses connaissances du sujet.

En complément d'un échange intervenant-stagiaire à l'issue de la formation, un questionnaire de satisfaction sera adressé à chacun.

A six mois, le stagiaire est sollicité pour évaluer l'impact de la formation sur ses pratiques.

VALIDATION/CERTIFICATION

A l'issue du module 5, chaque participant pourra individuellement ajuster son rapport de stage et l'adresser à l'organisme de formation.

Un jury représentant la vision des autorités administratives et celle d'évaluateurs expérimentés sera organisé dans le but de certifier les compétences de l'évaluateur. Une attestation des compétences acquises sera alors envoyée individuellement aux participants ayant validé cette étape.

A l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise au participant.

LIEU DE FORMATION

A Lyon - ENSEIS
A Martigues - COLLEGE COOPERATIF
A Toulouse - ERASME

ACCESSIBILITÉ

Les centres de formation étudierons au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation.

N'hésitez pas les contacter ou à consulter leur site pour obtenir les coordonnées de leur référent handicap.

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription jusqu'à 15 jours avant l'ouverture de la formation.